

LA LETTRE DE 1' APHRAP

Association des anciens de Procida-Hoechst-Roussel-AgrEvo-ProdeTech

Siège : ☎ 6 Bd. Du Redon Le Parc aux Fontaines, Bt. 5 13009 Marseille Année : 2 - 2001

N° 004

Site Internet : suspendu

e.mail : aphrap@oreka.com ☎ 6 : 22 : 21 : 43 : 21

Comité de rédaction : José Savalli, Pierre Bruneau, Jean Escarras, Daniel Martinez, Daniel Massiani, Gérard Riou, Gilbert Rols,

Editorial

Un an déjà, l'association vient de clôturer sa première année par une Assemblée Générale très réussie. Cette première année, qui n'a pas été un "long fleuve tranquille", nous a permis d'asseoir notre association. Il nous reste maintenant à la faire vivre. Tel sera l'objectif du conseil d'Administration renforcé à dix-huit membres. Pour cela il est important de trouver l'équilibre entre souplesse et rigueur de la gestion, de répondre au plus près aux préoccupations des adhérents, de se donner les moyens pour être vigilant et prêt à intervenir dans les dossiers sociaux et notamment les "Garanties de Ressources" et la prévoyance, d'argumenter et de structurer nos propositions. La recherche d'un bon équilibre entre la dimension amicale et sociale de notre association sera un de nos objectifs.

Le comité de rédaction

L'assemblée Générale du 01 février 2001

C'est dans la superbe salle polyvalente « La Pléiade » mise aimablement à disposition par le Maire de La Destrousse que nous remercions ainsi que Georges Petitbois qui a facilité l'organisation de cette rencontre que se sont réunis

110 membres de l'APHRAP pour leur première Assemblée Générale annuelle ordinaire.
Voir le compte rendu de l'Assemblée Générale ci-joint à la lettre de l'APHRAP.

Le Conseil et Le Bureau

Nadia Arpaja ; Daniel Augendre ; Paul Benhaim ; Pierre Bruneau ; Pierre Carles ; Jean Escarras ; Maurice Faure ; Hélène Giannelloni ; Joséphine Labalme ; Bernard Lachamp ; Daniel Martinez

Daniel Massiani ; Serge Moine ; Georges Petitbois ; Gérard Riou ; Gilbert Rols ; Josée Savalli ; Jean Michel Vigliano.

Le conseil a élu le bureau suivant à la suite de la réunion Conseil d'Administration du 08-02-2001 :

Président : Bernard Lachamp
Vice Président : Georges Petitbois
Trésorier : Paul Benhaim

Trésorier adjoint : Maurice Faure
Secrétaire : Pierre Bruneau
Secrétaire adj : Nadia Arpaja & Josée Savalli

Les Commissions

Commission P.R.R. - Le terme de Préretraité comprend les personnes aux ASSEDIC, FNE, ainsi que les personnes en invalidité. Elle a en charge les problèmes de prévoyance, capital décès, liés aux préretraités, retraités, sous régime d'invalidité. Elle est composée de : Pierre Carles (rapporteur), Daniel Augendre, Alain Bouillé, Hélène Giannelloni, Bernard Lachamp et Serge Moine.

Commission G.R. - Elle traitera des garanties de ressource (GR3, GPR3) et de la prévoyance et du capital décès de cette catégorie d'adhérent.

Elle est composée de : Georges Petitbois (rapporteur), Paul Benhaim, Maurice Faure, Jean Claude Dervyn, Elisabeth Baeza, Claude Jean, Edmonde Combes, Daniel Massiani, et Gérard Riou.

Commission Animation. - Elle a pour mission l'appel à l'adhésion des anciens, l'information, les actions de communication, la convivialité. Elle est composée de : Gilbert Rols (rapporteur), Pierre Bruneau, Jean Escarras, Daniel Massiani, Daniel Martinez, Serge Moine, Gérard Riou, Josée Savalli.

La commission PRR Communiqué

La commission s'est réunie le Vendredi 16 Février. Comme l'avait fait le CA, elle a précisé qu'elle traite les questions qui intéressent les retraités et les préretraités qu'ils relèvent de FNE, d'Invalidité ou de l'Assedic.

Elle a recensé les organismes de prévoyance qui avaient été contactés.

La commission procédera, lors de sa prochaine réunion du lundi 26 Mars à l'étude comparative des régimes APICIL, UNI-PREVOYANCE, PREVUNION et MCM. À cette occasion, elle établira un glossaire des termes techniques que l'on trouve dans les contrats.

Lors de la réunion, deux points plus généraux ont été abordés :

- L'employeur est-il tenu de proposer un régime de prévoyance à ses préretraités et retraités ?
- Ceux-ci ont-ils intérêt à choisir un organisme de prévoyance indépendant de leur ancienne entreprise ?

Cette discussion engagée, permettra à la commission de présenter non seulement une comparaison des régimes mais également une réflexion pour permettre à chacun de choisir en toute connaissance." Intervention hors réunion. Suite au dernier Conseil d'Administration du 5 Mars, le nécessaire a été fait auprès de Mme Pellegrini afin, notamment de fournir des informations sur les modalités pratiques de fonctionnement du nouveau régime.

D'autre part, j'ai pris directement contact avec APICIL en citant mon propre cas.

De ces démarches, il ressort :

1°) Chacun a dû recevoir le "certificat d'adhésion" à la Mutuelle Aventis Cropscience. La mutuelle nous a alors affilié au système NOEMIE (Norme Ouverte d'Echange de la Maladie avec les Intervenant Extérieurs), système qui fonctionne sur toute la France. Une notification d'affiliation devrait nous être adressée sous peu ainsi que notre carte de tiers payant pharmacie.

Ne pas oublier d'envoyer un RIB ou RIP pour permettre le virement sur le compte personnel en indiquant son N° de Sécurité Sociale.

Adresse : APICIL(RP-AGRO) 38, rue François Peissel, BP119, 69646 Caluire et Cuire Cedex (Tel 04 : 72 : 27 : 72 du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures).

Les feuilles de maladie sont envoyées à notre centre de paiement Sécurité Sociale qui :

- Rembourse les prestations.
- Transmet à APICIL informatiquement un état du remboursement et nous adresse un décompte avec la mention "transmis à APICIL".

À son tour, la Mutuelle nous rembourse en créditant notre compte et en nous envoyant un décompte.

Quelques cas particuliers nécessitent notre intervention auprès de la Mutuelle avant remboursement (prothèses dentaires refusées, optique médicale : facture, hospitalisation hors prise en charge). De même, certaines personnes bénéficiaires du contrat frais santé peuvent ne pas bénéficier du réseau NOEMIE (conjoint qui exerce une activité professionnelle et affilié à une autre mutuelle ou un organisme de base différent de la S.S. salariés, enfants personnellement immatriculés à la SS).

Le tiers payant pharmacie : il faudra s'assurer auprès de son pharmacien qu'il pratique le tiers payant avec la SS (en principe tous le font) et la Mutuelle (ce qui est peu probable). Il peut alors contacter le Service Tiers-payant pharmacie d'APICIL du Lundi au Vendredi, une ligne lui est dédiée : 04 : 72 : 27 : 79: 80.

2°) Période de transition : les actes prescrits à partir du 1er Mars sont pris en charge par APICIL.

Les actes antérieurs au 1er Mars et en cours de traitement par la S.S. seront pris en charge par l'ancien Régime (AON).

Les cas nécessitant des soins prolongés, par exemple des séances de kinésithérapie ou autres seront traités de la façon suivante : les séances effectuées avant le 1er Mars seront remboursées par AON et les séances après le 1er Mars seront prises en charge par APICIL.

Il est recommandé de bien vérifier les dates des interventions sur la facture du praticien et les décomptes de la Sécurité Sociale pendant quelque temps.

En cas de problème, soit l'adhérent APHRAP le résout lui-même, soit il peut faire appel à la commission, dans les cas non résolubles seuls, soit en m'appelant au :

04:91:68:71:68 soit en me mettant un message sur : carles.pierre@wanadoo.fr

Pierre Carles

Informations complémentaires du 15 03 2001

Une notification d'affiliation au système NOEMIE avec un guide d'utilisation a été envoyée à chaque adhérent de la Mutuelle Aventis Cropscience.

De même, la carte de tiers payant Pharmacie a été envoyée. J'ai reçu ces deux documents.

J'espère que tous les adhérents ont également reçu ces documents.

Attention : Ne pas confondre notification d'affiliation à NOEMIE et carte de tiers payant pharmacie avec le Certificat d'adhésion à la Mutuelle. Ce sont trois documents distincts.

Pour un complément d'information vous pouvez également contacter l'APHRAP : e.mail : aphrap@oreka.com

☎ 36 Bd.Du Redon Le Parc aux Fontaines, Bt. 5 13009 Marseille ☎_06 : 22 : 21 : 43 : 21

Les Plans Epargne Entreprise

: en Euro

HMR	Fond A Elysée	Fond B Inter- Expansion	Fond C Elysée	Fond D Inter- Expansion		
Valeur au 9/03/01	59,814	24,70	46,871	55,49		
PROCIDA CIPE	Fond A 02052 diversifiées	Fond B 02054 obligations	Fond C 02503 actions	AgrEvo	Fond A 4783 croissance	Fond B 4782 protection
Valeur Au 31/01/01	29,337	18,097	36,193	Valeur Au 9/03/01	5,28	2,74

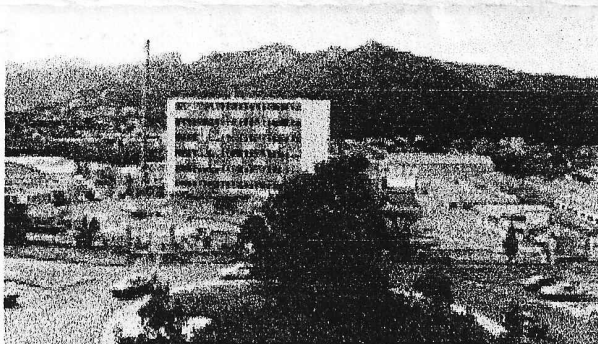
Le Calendrier

Réunions du Conseil : Les premiers Lundi du mois une fois par trimestre. Prochaine réunion Lundi 11 Juin 9h 30
Réunions du Bureau : Le Jeudi 12 Avril – 10 Mai & 7 Juin 2001 à La Destrousse

La Gloire de mon passé,

Le Château de Foresta,

Le Temps des regrets.....



Je suis né dans la banlieue EST de Marseille, sur les bords de l'Huveaune au pied du GARLABAN, de l'union de la société de produits chimiques et viticoles (SPCIV) et des établissements Granjon. J'ai vu le jour un 29 mars 1950 et mes parents m'ont appelé PROCIDA (Société de Produits Chimiques Industriels et Agricoles)

Depuis ce jour, je n'ai cessé de grandir dans une ambiance familiale chaleureuse. A mes 17 ans, on m'a doté d'un magnifique bâtiment de 6 étages orné de carreaux rouge et blanc qui arborait fièrement mon nom en son faite.

Mon mariage, avec une parisienne et oui, était des plus prometteurs. Plus de 1200 personnes ont œuvré au développement de notre enfant prénommé Decis.

Pensez, un enfant surdoué qui a moins de quinze ans était déjà mondialement connu, et faisait l'objet d'articles de journaux peut être un peu dithyrambiques, le qualifiant d'insecticide du siècle, nous en étions très fiers.

Aussi maintenant, quand je vois que quelques coups de pelles mécaniques suffisent à effacer ce passé glorieux, cela me fait beaucoup de peine. Je ne dis pas que je vais pleurer, non, mais moralement, cela me fend le cœur.

Allons ne prends pas ça au tragique ! telle est la vie des hommes. Quelques joies, très vite effacées par d'inoubliables chagrins.

Il n'est pas nécessaire de le dire aux enfants.

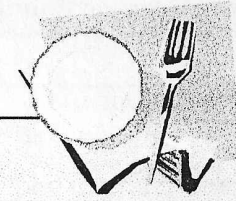
Marcel Pagnol (P.C.C. Pierre Bruneau).

Vous avez tout loisir de vous rapprocher de ces commissions pour les questions que vous vous posez, pour y participer, pour faire valoir vos idées, vos projets

La Commission Animation. Communique



Journée PAELLA



La commission animation de l'APHRAP a le plaisir de vous convier, à une journée Paella, qui se déroulera le **SAMEDI 12 MAI** et qui aura pour cadre la manade **CHAUVET à Fontvieille**.

Voir fiche jointe pour détails et inscriptions.



Les Cotisations

Les Cotisations pour l'exercice 2000 2001 sont fixées à :
1^{ère} adhésion individuelle 150F – couple 250F
Renouvellement individuel 100F - couple 150F

N'oublier pas de renouveler votre cotisation pour 2000-2001 si vous ne l'avez déjà fait.

N'hésitez pas à inciter nos anciens collègues qui n'auraient pas encore été contactés, à venir se joindre à notre association. Le bouche à oreille est aussi un moyen d'information.

Membres de l'Association

Au revoir Paul LAVAGNE.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Paul LAVAGNE qui nous a quitté en Janvier dernier.

Comment Communiquer ?

Le conseil d'Administration de l'APHRAP est à votre disposition pour répondre à vos questions aux N° suivants :

Nadia Arpaja Secrétaire adj	04 : 42 : 04 : 84 : 11	Bernard Lachamp Président	04 : 91 : 79 : 54 : 42
Daniel Augendre	04 : 42 : 21 : 66 : 31	Daniel Martinez	04 : 91 : 89 : 34 : 53
Paul Benhaim Trésorier	04 : 91 : 41 : 13 : 26	Daniel Massiani	06 : 83 : 86 : 85 : 30
Pierre Bruneau Secrétaire	04 : 42 : 18 : 22 : 94	Serge Moine	04 : 90 : 54 : 61 : 87
Pierre Carles	04 : 91 : 68 : 71 : 68	Georges Petitbois V_Président	04 : 42 : 72 : 31 : 27
Jean Escarras	06 : 60 : 69 : 35 : 81	Gérard Riou	04 : 42 : 72 : 40 : 41
Maurice Faure Trésorier adj	06 : 82 : 85 : 85 : 90	Gilbert Rols	04 : 91 : 93 : 35 : 20
Hélène Giannelloni	04 : 42 : 03 : 96 : 04	Josée Savalli Secrétaire adj	04 : 91 : 42 : 69 : 41
Joséphine Labalme	04 : 66 : 59 : 34 : 26	Jean-Michel Vigliano	04 : 91 : 07 : 12 : 26

Mais aussi en appelant l'APHRAP au : 06 22 21 43 21

e.mail : aphrap@oreka.com